

# REGARDS CROISÉS SUR

# LES RESTRUCTURATIONS

# TRANSFRONTALIÈRES

Sous la direction scientifique de

**Laurent CHESNEAU**, Maître de conférences associé, Centre de droit de l'entreprise, Équipe de recherche Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

 14H00-19H00

22 OCTOBRE 2021



**Amphithéâtre HUVELIN**

**Université Jean Moulin Lyon 3**

15 quai Claude Bernard - Lyon 7e



VALIDATION AU TITRE DE LA  
FORMATION CONTINUE  
DES AVOCATS

## REGARDS CROISÉS SUR

## LES RESTRUCTURATIONS

## TRANSFRONTALIÈRES

Les groupes internationaux ont de plus en plus besoin de se restructurer pour centraliser le contrôle et la gestion des fonctions de fabrication, de recherche et de distribution. La concurrence accrue qui s'exerce dans le contexte de la mondialisation, la réduction des coûts du fait d'économies d'échelle, la nécessité de se spécialiser, de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts constituent des motivations importantes des réorganisations d'entreprises.

On a ainsi vu s'opérer, sur les dernières décennies, une multiplication des opérations internationales de regroupements de sociétés. Celles-ci se sont accompagnées d'un accroissement des investisseurs étrangers dans des sociétés ayant leur siège social en France. Parmi ces restructurations se trouvent notamment les transferts de siège et les fusions transfrontalières, qui soulèvent des difficultés juridiques tenant au changement de nationalité de la société qui est absorbée par une société dont le siège est situé dans un autre État et de lois applicables.

Ce mouvement de restructurations transfrontalières est appelé à s'accroître encore dans les prochaines années. En effet, les mesures de coordination des politiques fiscales publiques (au sein de l'Union européenne et plus généralement au sein de l'OCDE), couplées à l'accroissement des dispositifs de contrôles (DAC6), ont conduit à une forme de standardisation/rationalisation de la fiscalité des actifs incorporels comme la disparition progressive des régimes d'imposition à taux réduit des profits tirés de l'exploitation ou de la cession de brevet (« IP box »).

Ce phénomène s'est accompagné, plus conjoncturellement, d'une part d'un resserrement des écarts de taux d'imposition à l'impôt sur les sociétés, d'autre part du Brexit, conduisant de nombreux opérateurs à s'interroger sur leur présence au Royaume-Uni.

Enfin, la reprise sensible des opérations de rapprochement d'entreprises après les périodes de confinement amène très fréquemment la question du maintien de holding intermédiaires. Que faire de ces sociétés une fois que les besoins légitimes qui avaient présidé à leur constitution ont disparu ?

Quelles possibilités s'offre aux entreprises ? Quels écueils doivent-elles éviter ? Quelles conséquences pratiques faut-il prendre en compte ? Quels sont les avantages et inconvénients des moyens susceptibles d'être utilisés pour restructurer une chaîne de détention ?

Ce colloque, qui rassemble praticiens et universitaires, experts en la matière, donne l'occasion d'aborder les différents enjeux des restructurations transfrontalières, sous le prisme du droit des sociétés, du droit de la concurrence et du droit fiscal, autour de trois tables rondes.

Les actes du colloque seront publiés dans la revue Fiscalité internationale de février 2022.

🕒 **14h00 | Mot d'ouverture**

**Laurent CHESNEAU**, Maître de conférences associé, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 **14h10 | Rapport introductif**

**Jean-Luc PIERRE**, Professeur émérite, Université Jean Moulin Lyon 3

**Table ronde n° 1**

Les restructurations transfrontalières vues sous l'angle du droit des sociétés et du droit de la concurrence  
présidée par **Aurélien ROCHER**, Docteur en droit, Responsable Droit du numérique, Deloitte Legal, Suisse

**A) Les enjeux du droit des sociétés**

🕒 **14h30 | Questions d'actualité sur les fusions transfrontalières, sous l'angle du droit des sociétés**

**Jean-Pierre VIENNOIS**, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 **14h50 | Opérations de restructurations transfrontalières : quelles possibilités et quelles conséquences ?**

**Benoît PROVOST**, Avocat associé, CMS Francis Lefebvre, Paris

🕒 **15h10 | Droit des sociétés des restructurations transfrontalières : aspects de droit comparé et articulation entre les législations des différents États**

**Alain RAEMY**, Avocat associé, CMS VEP, Zürich

**B) Les enjeux du droit de la concurrence**

🕒 **15h30 | Problématiques émergentes en droit des concentrations**

**Jean-Christophe RODA**, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 **15h50 | La politique de la Commission européenne de contrôle des concentrations au défi des nouveaux enjeux**

**Loraine DONNEDIEU DE VABRES-TRANIÉ**, Avocat associé, Jeantet, Paris

**Florent VEVER**, Avocat, Jeantet, Paris

**Table ronde n° 2**  
**Un exemple de restructuration transfrontalière**  
animée par **Valéry BRISSON**, Avocat associé, Akilys Avocats, Lyon

🕒 **16h10 |**

**Hubert JOUFFROY**, Ancien Président de la société Agta Finances  
**Benoît PROVOST**, Avocat associé, CMS Francis Lefebvre, Paris  
**Loraine DONNEDIEU DE VABRES-TRANIÉ**, Avocat associé, Jeantet, Paris  
**Alain RAEMY**, Avocat associé, CMS VEP, Zürich

🕒 **17h10 | Pause**

**Table ronde n° 3**  
**Les restructurations transfrontalières vues sous l'angle**  
**du droit fiscal**  
présidée par **Laurent CHESNEAU**, Maître de conférences associé, Université  
Jean Moulin Lyon 3

🕒 **17h40 | Problématiques relatives à la clause anti-abus de la directive fusions et à la notion de motifs économiques d'une opération de fusion transfrontalière**

**Régis VABRES**, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 **18h00 | Restructuration des holdings de contrôle à la suite d'une évolution des centres décisionnels**

**Valéry BRISSON**, Avocat associé, Akilys Avocats, Lyon

🕒 **18h20 | Incidences en matière de prix de transfert des restructurations transfrontalières**

**Stéphane GELIN**, Avocat associé, CMS Francis Lefebvre, Paris

🕒 **19h00 | Cocktail au Café Labo, 39 rue de Marseille, Lyon 7e**

## DROITS D'INSCRIPTION

Inscription gratuite et obligatoire

[> Inscription en ligne](#)

Évènement soumis au contrôle du  
passe sanitaire

Validé au titre de la formation continue  
des avocats : 5 heures

## CONTACT

Équipe de recherche  
Louis Josserand

✉ [edprive@univ-lyon3.fr](mailto:edprive@univ-lyon3.fr)

☎ 04 26 31 87 57 / 88 49



@ERLJ\_Lyon

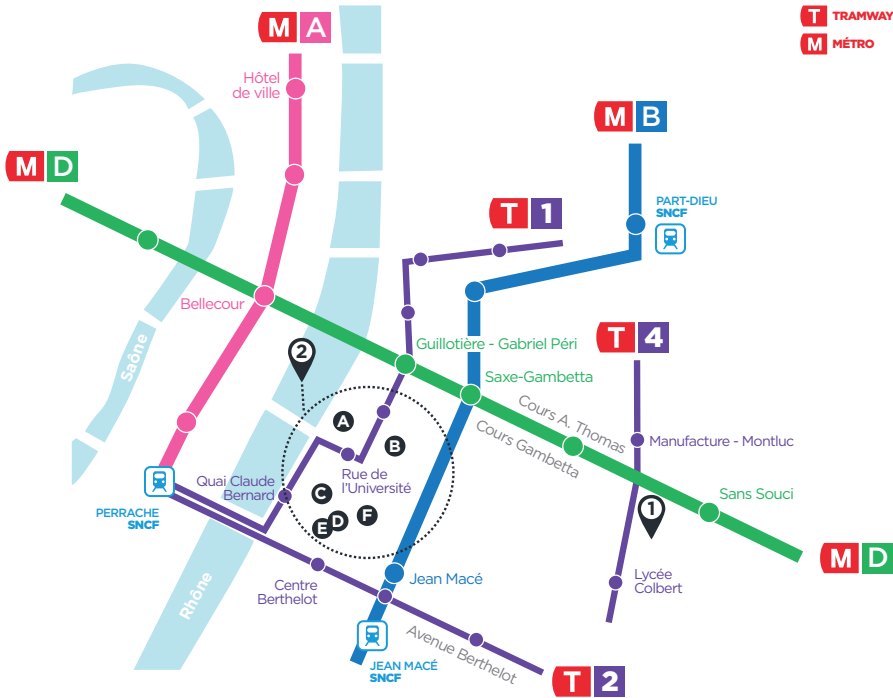


FACULTÉ DE DROIT  
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND  
CENTRE DE DROIT  
DE L'ENTREPRISE

AKILYS  
AVOCATS

CMS Francis Lefebvre





**1** CAMPUS DE LA MANUFACTURE DES TABACS | Lyon 8<sup>e</sup>

- 📍 6 cours Albert Thomas
- 📍 6 rue Pr. Rollet
- 📍 1 avenue des Frères Lumière

**2** CAMPUS DES QUAIS | Lyon 7<sup>e</sup>

- |  |  |
|--|--|
| <b>A</b> PALAIS DE L'UNIVERSITÉ<br>📍 15 quai Claude Bernard          | <b>B</b> BÂTIMENT NEW DEAL<br>📍 25 rue de l'Université |
| <b>C</b> ATHÉNA DUGAS<br>📍 7 rue Chevreul                            | <b>D</b> IUT JEAN MOULIN<br>📍 88 rue Pasteur           |
| <b>F</b> CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL<br>📍 18 rue Chevreul | <b>E</b> MILC<br>📍 35 rue Raulin                       |



**+ D'INFOS**

**FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR**



- 📍 Manufacture des Tabacs
- 📍 Campus des Quais
- 📍 Campus de Bourg-en-Bresse

**WWW.UNIV-LYON3.FR**